



ACCUEIL de LOISIRS de St Pierre des Corps

Vacances Eté 2025 – Juillet / Août

Inscription avant le 06 juin 2025 - Contacter Aurélia DRAPEAU au 06 87 52 58 39

Inscription prioritaire aux enfants de Cheminots en fonction des places disponibles.

Votre dossier doit être complet et accompagné du règlement correspondant (inscription ferme sans remboursement si désistement).

L'inscription d'un minimum d'enfants est nécessaire pour maintenir l'ouverture de votre Accueil de Loisirs

Nom..... Prénom.....
Adresse :
.....
.....
Tel : Mail :@.....

N°CP SNCF ☐ Personnel CASI ☐ Extérieur ☐

ENFANT(S)

NOM	PRENOM	Date naissance

Mettre l'initiale des prénoms des enfants seulement si les dates de présences sont différentes - Merci

Accueil du Matin entre 7h45 et 09h15 - Accueil du Soir entre 16h30 et 18h00 Les absences doivent être signalées avant 09h00.

Nouvelle Tranche
Nouveau Tarif.....

JOURNEE JUILLET

Lundi 07 juillet
Mardi 08 juillet
Mercredi 09 juillet
Jeudi 10 juillet
Vendredi 11 juillet
Lundi 14 juillet
Mardi 15 juillet
Mercredi 16 juillet
Jeudi 17 juillet
Vendredi 18 juillet
Lundi 21 juillet
Mardi 22 juillet
Mercredi 23 juillet
Jeudi 24 juillet
Vendredi 25 juillet
Lundi 28 juillet
Mardi 29 juillet
Mercredi 30 juillet
Jeudi 31 juillet

FERME

Nouvelle Tranche
Nouveau Tarif.....

JOURNEE AOÛT

Vendredi 1 août
Lundi 04 août
Mardi 05 août
Mercredi 06 août
Jeudi 07 août
Vendredi 08 août
Lundi 11 août
Mardi 12 août
Mercredi 13 août
Jeudi 14 août
Vendredi 15 août
Lundi 18 août
Mardi 19 août
Mercredi 20 août
Jeudi 21 août
Vendredi 22 août
Lundi 25 août
Mardi 26 août
Mercredi 27 août
Jeudi 28 août
Vendredi 29 août

FERME

Tranches	Tarif Journée
T1	5 €
T2	6 €
T3	7 €
T4	8 €
T5	9 €
T6	10 €
T7	11 €
T8	12 €
T9	13 €
T10	15 €
Ext.	25.00 €

DATE :

SIGNATURE :

Nombre jours Juillet :

Nombre jours Août :

Règlement : Tarif journée : x nbrs de jrs = x nbrs d'enfants :

Total :

Chèque ☐

☐ Espèce

Des photos seront prises de vos enfants en activités, pour un usage de valorisation et d'information (Publications, site internet et page Facebook du CASI).
Si vous ne souhaitez pas de photos, cochez la case. ☐

Autorisez-vous le CASI des Cheminots de Tours à utiliser vos coordonnées personnelles (mail, adresse postale,) dans le but de vous informer des activités proposées (sorties, weekend, billetterie, séjours, arbre de Noël, CCGPF,...) Si vous ne souhaitez pas de photos, cochez la case. ☐

Votre dossier est-il à jour (avis d'imposition / fiche sanitaire/...) OUI ☐ NON ☐

POINT D'INSCRIPTION / RENDEZ VOUS

A.D.L ST PIERRE DES CORPS

Aurélia DRAPEAU

Boulevard des Déportés – Place de la Loco

37700 St Pierre des Corps

Nouvelle Ligne Téléphonique ☎ 06 87 52 58 39 - mail : cdlsp@casidetours.org

TARIFS au 2 septembre 2024

Calcul de votre Tranche : Revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts fiscales	TRANCHES	Journée
Inférieur à 6 000 €	Tranche 1	5 €
Compris entre 6 001 € et 8 000 €	Tranche 2	6 €
Compris entre 8 001 € et 10 000 €	Tranche 3	7 €
Compris entre 10 001 € et 12 000 €	Tranche 4	8 €
Compris entre 12 001 € et 14 000 €	Tranche 5	9 €
Compris entre 14 001 € et 16 000 €	Tranche 6	10 €
Compris entre 16 001 € et 18 000 €	Tranche 7	11 €
Compris entre 18 001 € et 21 000 €	Tranche 8	12 €
Compris entre 21 001 € et 25 000 €	Tranche 9	13 €
Egal ou supérieur à 25 001 €	Tranche 10	15 €
	EXTERIEURS	25.00 €

Assurez-vous de bien avoir fourni tous les justificatifs nécessaires à l'inscription

Pour les Cheminots rattachés au Casi de Tours

- Le ou les Avis d'impositions 2023 sur les revenus 2022 du foyer Fiscal.
- Le dernier bulletin de salaire de l'année en cours
- La fiche Famille et décharge
- La carte de circulation dématérialisée de(s) enfant(s) inscrit(s) en cours de validité.

Pour les Extérieurs

- 15 € de Frais de dossier, valable pour l'année en cours.

Pour Tous

- La Fiche sanitaire de l'enfant accompagnée des copies :
- des vaccins à jour
- d'un certificat médical de moins de 2 ans ou d'une licence sportive.
- de l'assurance responsabilité civile extra-scolaire de l'année en cours
- **Le règlement correspondant à l'inscription**